

Communiqué de presse



Malgré la menace budgétaire, les CCI des Pays de la Loire restent mobilisées au service des entreprises du territoire

Angers, le 26 octobre 2017

L'Assemblée générale de la CCI Pays de la Loire s'est tenue à Angers, le 26 octobre 2017, en marge du WEF et de la Connected Week.

L'Assemblée générale a notamment permis l'adoption de la feuille de route de la mandature, à travers le vote de la stratégie de la CCI, des schémas sectoriels et du Schéma régional d'organisation des moyens.

A cette occasion, Jean-François Gendron, Président de la CCI Pays de la Loire, est largement revenu sur les enjeux budgétaires en cours de discussion au Parlement. **En effet, sans modification du projet de loi de finances 2018, les CCI des Pays de la Loire risquent de perdre 5,8 millions d'euros de leur ressource fiscale, mettant en péril la capacité d'action des chambres.**

Malgré cette menace, les CCI des Pays de la Loire restent mobilisées au service des entreprises du territoire. A travers la TRIA, mais aussi le déploiement de **CCI Store**, qui sera lancée en janvier 2018 et à travers un **socle commun** de produits, les CCI des Pays de la Loire proposent une offre d'accompagnement innovante, lisible, accessible aux entrepreneurs.

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

«J'ai obtenu tous les conseils dont j'avais besoin»

9 PORTEURS DE PROJETS SUR 10
se déclarent satisfaits de l'accueil et des services des CCI
avant la création (94,6% en 2016)

.....

«Mon entreprise a toutes les chances d'être encore là dans trois ans»

8 ENTREPRISES SUR 10
créées par les stagiaires des formations certifiantes
« 5 jours pour entreprendre » sont toujours en activité après 3 ans
d'existence (76 % en 2016)

LES EXPORTATEURS

«Les CCI ont facilité mon accès aux marchés étrangers»

3 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES SUR 4
ont pu développer des actions commerciales à l'étranger (72,7% en 2016)

.....

«Mon chiffre d'affaires à l'export a progressé»

1 ENTREPRISE ACCOMPAGNÉE SUR 2
a vu son chiffre d'affaires à l'export augmenter (57,1% en 2016)

LES APPRENTIS ET LES PERSONNES EN FORMATION

«J'ai trouvé un emploi dans les 6 mois après ma formation»

7 APPRENTIS SUR 10
formés par les CCI occupent un emploi dans les 6 mois (73,1% en 2015)
tout comme

7 JEUNES SUR 10
ayant suivi une formation initiale dans un établissement
géré par une CCI (72,6%)

7 ADULTES SUR 10
ayant suivi une formation continue diplômante proposée par les CCI (68,7%)

ET TOUTES LES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

«Des conseillers CCI à l'écoute et efficaces»

9 ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS SUR 10
se déclarent satisfaits de l'accompagnement des CCI (93% en 2016)

.....

«Une aide qui a fait la différence»

9 ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS SUR 10
ont suivi les recommandations au terme de l'accompagnement
(88,3% en 2016)

Contact presse : **Bénédicte ROUAULT** – benedicte.rouault@paysdelaloire.cci.fr – T. 02 40 44 63 02 –
M. 07 85 02 67 50